

FRUIT

LE 1^{er} PRODUIT
3€,99
LE 2^{er} PRODUIT
1€,60

-60%
SUR LE 2^{er} PRODUIT
ACHETÉ

**AOP⁽³⁾ BORDEAUX
"MISSION SAINT VINCENT"**
Au choix : Blanc Sec (11% vol.),
Blanc Moelleux (11% vol.), Rosé
(12% vol.) et Rouge (13,5% vol.).
75 cl. Le L : 5,32 €
Par 2 (1,5 L) : 5,59 € au lieu de
7,98 €. Le L : 3,73 €.

FRUIT

LE 1^{er} PRODUIT
7€,20
LE 2^{er} PRODUIT
3€,60

-50%
SUR LE 2^{er} PRODUIT
ACHETÉ

**IGP⁽⁴⁾ VIN MOUSSEUX MÉDITERRANÉE
BLANC "LES DORINNES"**
12% vol. 75 cl. Le L : 9,60 €
Par 2 (1,5 L) : 10,80 € au lieu de
14,40 €. Le L : 7,20 €.
Également disponible au même prix
et avantages : Vin mousseux rosé,
(12% vol.)

FRUIT

4€,95

**AOC⁽⁵⁾ CÔTES DU RHÔNE
ROUGE "VIEILLES VIGNES"
"TERRANEA"**
14% vol.
75 cl. Le L : 6,60 €

**MARQUE
REPÈRE**

FRUIT

4€,49
PRIX PAYÉ
EN CAISSE
4€,04
TICKET E.LECLERC
COMPRIS*

**AOP⁽⁶⁾ SAUMUR-CHAMPIGNY
"LES CARACTÈRES"**
75 cl. Le L : 5,99 €. D'autres
variétés et/ou millésimes
peuvent être proposés en
magasin.⁽⁷⁾

0€,45
Ticket E.Leclerc
avec la Carte

POUR VOTRE SANTÉ, 5 GESTES SIMPLES À CONSUMMER SANS MODÉRATION.

Manger et bouger font partie des plaisirs de la vie et peuvent vous aider, vous et vos proches, à rester en bonne santé. Par des choix judicieux, cela contribue aussi à vous protéger de certaines maladies.

Le programme national nutrition santé propose des recommandations nutritionnelles tout à fait compatibles avec les notions de plaisir et de convivialité. Chaque famille d'aliments a sa place dans votre assiette, et ce quotidiennement.

Tous sont indispensables pour assurer un équilibre nutritionnel, mais la consommation de certains doit être limitée tandis que celle d'autres est à privilégier.

www.mangerbouger.fr

1/ CONSOMMER AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR.



Qu'ils soient crus, cuits, naturels, préparés, frais, surgelés ou en conserve. Manger du pain et des produits céréaliers, des pommes de terre et des légumes secs à chaque repas et selon l'appétit (en privilégiant les aliments céréaliers complets).

2/ CONSOMMER TROIS PRODUITS LAITIERS PAR JOUR.



(lait, yaourt, fromage) en privilégiant la variété. Manger de la viande, du poisson (et d'autres produits de la pêche) ou des œufs 1 à 2 fois par jour en alternance; penser à consommer du poisson au moins deux fois par semaine. Limiter les matières grasses ajoutées (beurre, huile, crème fraîche, etc.) et les produits gras (produits apéritifs, viennoiseries, etc.)

3/ LIMITER LE SUCRE ET LES PRODUITS SUCRÉS.

Sodas, boissons sucrées, confiseries, chocolat, crèmes desserts, pâtisseries, etc. Limiter la consommation de sel et préférer le sel iodé.



4/ BOIRE DE L'EAU À VOLONTÉ.



Au cours et en dehors des repas. Ne pas dépasser, par jour, 2 verres de boisson alcoolisée pour les femmes et 3 verres pour les hommes (1 verre de vin de 10 cl est équivalent à 1 demi de bière ou à 1 verre de 6 cl d'une boisson titrant 20 degrés, de type porto, ou de 3 cl d'une boisson titrant 40 à 45 degrés d'alcool, de type whisky ou pastis).

5/ PRATIQUER QUOTIDIENNEMENT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE.



Pour atteindre au moins l'équivalent de 30 minutes de marche rapide par jour (prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur, préférer la marche et le vélo à la voiture lorsque c'est possible..).

**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.**

* Ticket E.Leclerc compris correspond au prix auquel reviendrait le produit en tenant compte du montant du Ticket E.Leclerc crédité sur votre carte de fidélité et utilisable dès le lendemain de son obtention pour les porteurs de la carte de fidélité E.Leclerc. (1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale (2) Voir détails en points de vente. (3) AOP : Appellation d'Origine Protégée (4) IGP : Indication Géographique Protégée. (5) AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

E.Leclerc